

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Henri Wallon - BTS - Services - Support à l'action managériale

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|--------------|
| Lycée Henri Wallon - BTS - Services - Support à l'action managériale | Jury par défaut | Autres candidats | 27 | 207 | 94 | 106 | 40 | 59 |
| | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 32 | 105 | 92 | 96 | 40 | 59 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le référentiel du BTS SAM est disponible à cette adresse:

https://siec.education.fr/fileadmin/candidats/Candidats_BTS/BTS_SAM/Referentiel_BTS_SAM_CSE.pdf

D'autres éléments sur notre page web dédiée au BTS SAM au lycée Wallon: <https://bts.supwallon.fr/les-bts/bts-sam>
J'ai bien noté que le choix d'une LV2 m'engage pour une année : il n'y a pas de période d'essai.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le nombre de candidats confirmés a diminué de 10% par rapport à la session précédente.

La commission a noté des **incohérences quelquefois importantes entre les appréciations des bulletins et les avis de poursuite d'études.**

Incohérence également notée entre les avis de poursuite d'études et l'absentéisme mesuré en Terminale, lorsque celui-ci apparaît. Souvent le **projet de formation est insuffisamment détaillé**, se résumant parfois à une seule phrase, ce qui rend la motivation des candidats peu lisible.

Néanmoins, en dépit de ces difficultés, la totalité des candidatures a pu être examinée et un classement des candidatures produit.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission recommande aux candidats aux sections STS de **bien se renseigner au préalable sur les formations demandées**, en se rendant aux salons, forums, portes ouvertes afin que leurs attentes ne soient pas en décalage avec les attendus des BTS. De trop nombreuses candidatures n'ont qu'une connaissance sommaire voire inexistante des contenus et exigences du BTS

La commission a été **sensible aux dossiers** qui, sans être académiquement excellents, ont révélé **des candidats travailleurs, assidus et s'investissant dans leurs études**. A contrario, les dossiers d'élèves montrant un absentéisme chronique et injustifié, des problèmes d'investissement récurrent ou des remarques sur le comportement ont été systématiquement écartés. La commission rappelle qu'une maîtrise minimale des savoir-être est nécessaire, quelles que soient les études visées.

La commission insiste sur la nécessité de rédiger une **lettre de motivation vraiment personnelle**, permettant au candidat de mettre en valeur ses compétences, y compris celles qui ne relèvent pas directement des critères académiques (investissement associatif...). Cette lettre de motivation doit être personnelle. Là encore, il est à regretter que des candidats aient recours à des artifices (ChatGPT) pour s'acquitter de cette tâche.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultat académique | Bon niveau de culture générale | Notes en Français, Philosophie, Histoire Géo, SES | Moyennes des notes des bulletins de Première et Terminale (Français, Philosophie, Histoire Géo, SES); résultats des épreuves anticipées de Français de Première | Essentiel |
| | Bon niveau en langues vivantes | Notes de LVA, LVB, LVC éventuellement | Moyenne des bulletins de Première et de Terminale en LV | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Appréciations des professeurs du secondaire | Champ "Méthode de travail" de la Fiche Avenir | Important |
| Savoir-être | Implication dans la formation | Niveau d'investissement; autonomie dans le travail; assiduité en cours | Appréciations des professeurs dans les bulletins de Première et de Terminale; avis sur la capacité à réussir, à s'investir, à être autonome; maîtrise des savoir-être professionnels | Essentiel |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Projet de formation motivé et explicite | Motivation, connaissance des exigences de la formation et de ses contenus, capacité à se projeter dans un métier ou dans une filière d'étude | Projet de formation motivé et explicite | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen | Engagement associatif; engagement au sein des instances scolaires (CVL, CA...) | Champ "engagement citoyen" de la Fiche Avenir, rubrique "Activités et centres d'intérêt" | Complémentaire |

Signature :

Geoffroy FONTAINE,

Proviseur de l'établissement Lycée Henri Wallon